



# Permanence d'information

Projet de parc photovoltaïque de BORCQ SUR AIRVAULT  
29 juin 2021

Olivier FAUCHER  
Responsable Foncier PV  
✉ o.faucher@rp-global.com  
☎ 06.45.04.76.40

Amandine SZURPICKI  
Cheffe de Projet PV  
✉ a.szurpicki@rp-global.com  
☎ 06.02.18.22.77



## Expérience et solidité d'un groupe international

RP Global est développeur, investisseur, constructeur, opérateur et producteur indépendant d'électricité avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables, et se spécialise dans les projets hydroélectriques, éoliens et solaires photovoltaïques. Les projets développés par le groupe se situent dans plus de 12 pays avec les filiales associées en Europe, Afrique et Amérique du Sud.

- Hydroélectricité
- Éolien
- Photovoltaïque

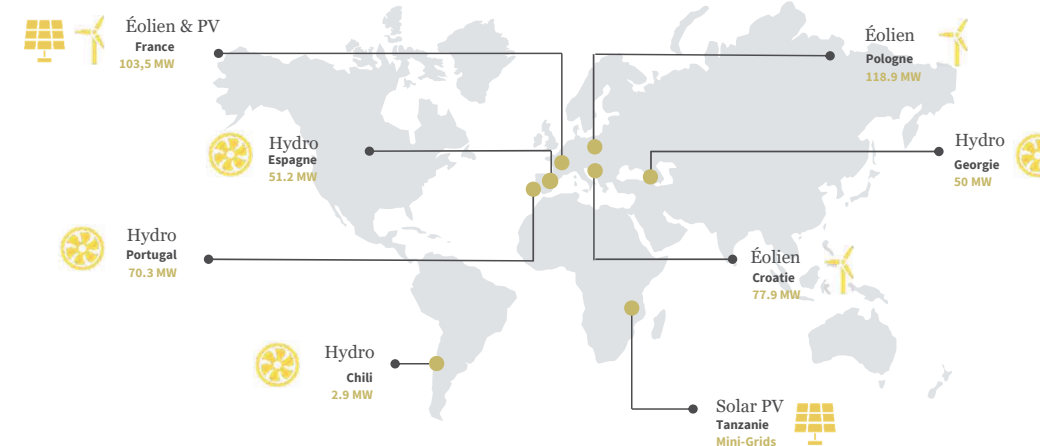
**484 MW**  
de projets en exploitation ou en construction

**+ 4 GW**  
de projets en développement dans le monde

**1 000 MW**  
de projets en développement en France



## Expérience et solidité d'un groupe international



**484 MW installés**

## RP GLOBAL France

RP Global France, fondée en 2008 et filiale du groupe RP Global, emploie 25 collaborateurs à Lille où se trouve son siège et à Bordeaux. Son équipe multidisciplinaire couvre tous les métiers du développement, du financement, de la construction, de l'exploitation de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques.

Début 2019, la société a construit 140 MW éoliens et assure l'exploitation de 60,5 MW. Plus de 1000 MW sont en développement à Horizon 2024, à travers le territoire national.

RP Global France met à votre disposition son expertise pour engager la transition énergétique de votre territoire.



Sièges sociaux  
**LILLE &  
BORDEAUX**



**5**  
Parcs éoliens en  
fonctionnement



**1000 MW**  
de projet en cours  
de développement

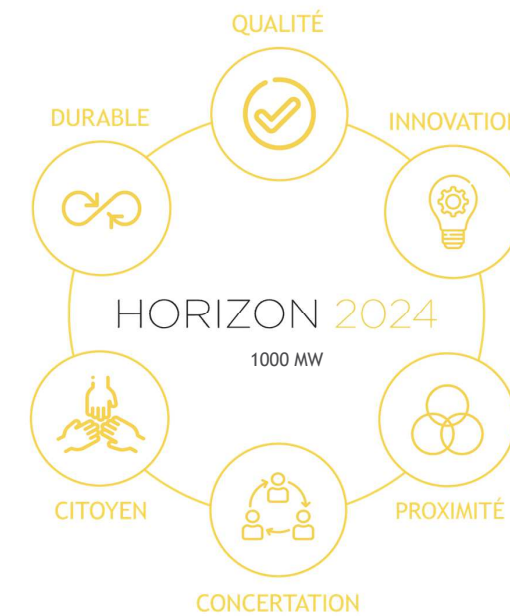
RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE



Parc éolien De l'Enclave - RP GLOBAL

## Nos engagements

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE



## Méthodes de travail

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

Un partenariat à long terme avec tous les acteurs du projets, à toutes les étapes, jusqu'à la mise en service du parc photovoltaïque :



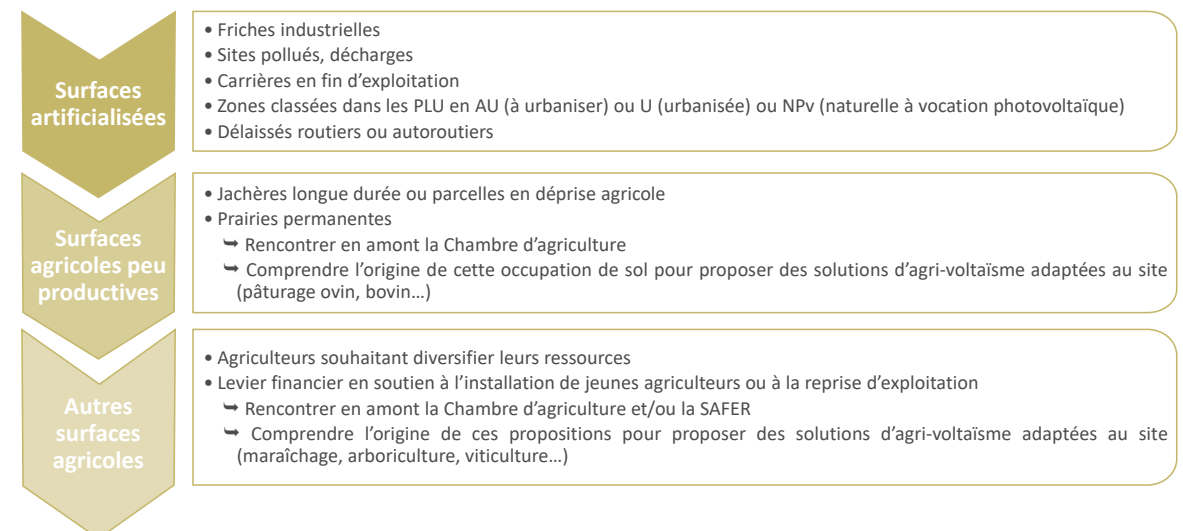
<b>Communication</b>	À chaque étape du projet
<b>Concertation</b>	Avec l'ensemble des acteurs via le CLS - Comité Local de Suivi
<b>Participation</b>	À la vie locale et au développement durable
<b>Financement participatif</b>	Selon la volonté des habitants et des élus



## Notre démarche de prospection

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

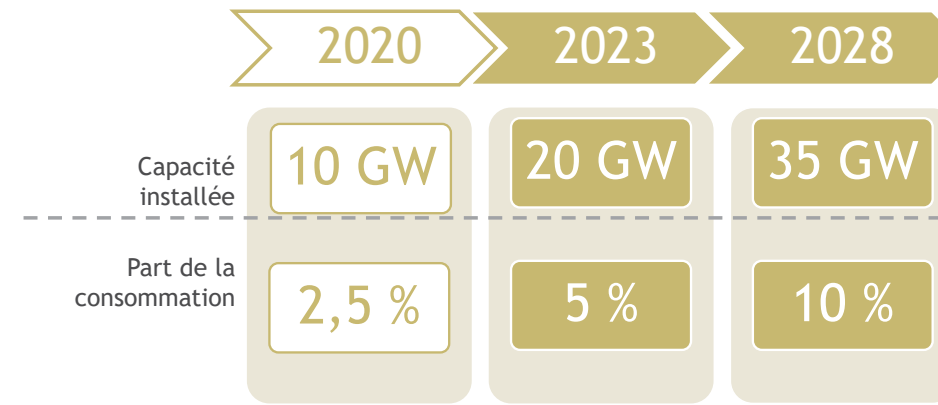
Sur un territoire donné (département, communauté de communes...), nous recherchons des sites potentiels à partir de différentes ressources SIG et bases de données nationales. Nous complétons cette première approche cartographique par des rencontres locales permettant d'identifier d'éventuels sites supplémentaires.





# 2. Contexte du projet

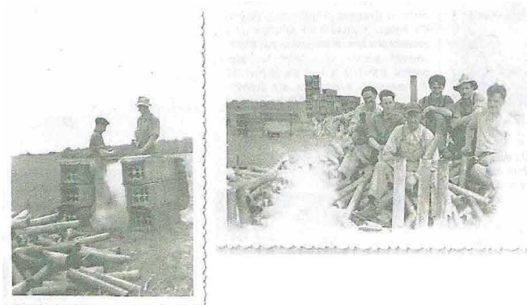
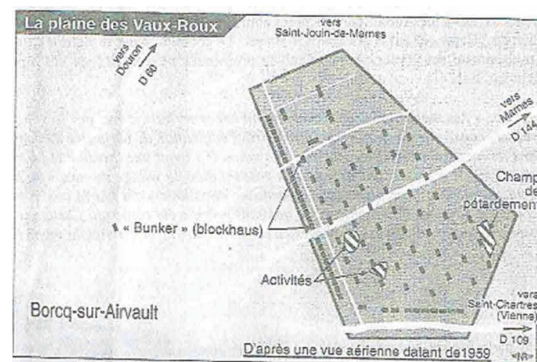
## Contexte : Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)



**Objectif :** atteindre 40 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2030, fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Sources :  
RTE : Bilan électrique 2018: <https://bilan-electrique-2018.rte-france.com/eolien/>  
PPE : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programmations-pluriannuelles-lenergie-ppe>

## Un historique particulier pour la plaine des Vaux roux



- Un camp militaire français puis allemand y a pris place pendant la seconde guerre mondiale : production, stockage et expédition de munitions.
- Entre 1951 et jusqu'en 1965, la société RICOME a exercé des activités de destruction de munitions sur les terrains objet du projet.
- Après presque trente ans d'occupations militaire et industrielle, les terrains ont alors retrouvé un usage agricole.
- Toutefois, des pollutions en métaux lourds localisées dans les sols et la végétation subsistent (étude ADEME de 2018), et ont pour conséquence :
  - le classement d'une partie des parcelles dans la base de données nationale des anciens sites industriels et activités de services (BASIAS).
  - l'interdiction totale d'accès à 2 petites zones
  - la restriction des activités agricoles voire l'interdiction de production sur les secteurs les plus pollués

## Un historique particulier pour la plaine des Vaux roux

- Un camp militaire français puis allemand y a pris place pendant la seconde guerre mondiale : production, stockage et expédition de munitions.
- Entre 1951 et jusqu'en 1965, la société RICOME a exercé des activités de destruction de munitions sur les terrains objet du projet.
- Après presque trente ans d'occupations militaire et industrielle, les terrains ont alors retrouvé un usage agricole.
- Toutefois, des pollutions en métaux lourds localisées dans les sols et la végétation subsistent (étude ADEME de 2018), et ont pour conséquence :
  - le classement d'une partie des parcelles dans la base de données nationale des anciens sites industriels et activités de services (BASIAS).
  - l'interdiction totale d'accès à 2 petites zones
  - la restriction des activités agricoles voire l'interdiction de production sur les secteurs les plus pollués





## Vers la recherche d'une solution durable en lien avec les acteurs du territoire

### Novembre 2019 :

Prise de contact avec M. le Maire délégué de Borcq-sur-Airvault au sujet d'une zone polluée

### Début 2020 :

Rencontre avec Mme la Maire déléguée de Borcq-sur-Airvault, nouvellement élue et visite du site

### Octobre 2020 :

Présentation du projet en présence de Mme la Sous-préfète, des représentants de la DDT, la DREAL, de la Préfecture et des élus locaux (Municipalité et Communauté de communes)

### A partir de fin 2020 :

Rencontre des propriétaires et des exploitants agricoles et validation des accords fonciers

### Janvier 2021 :

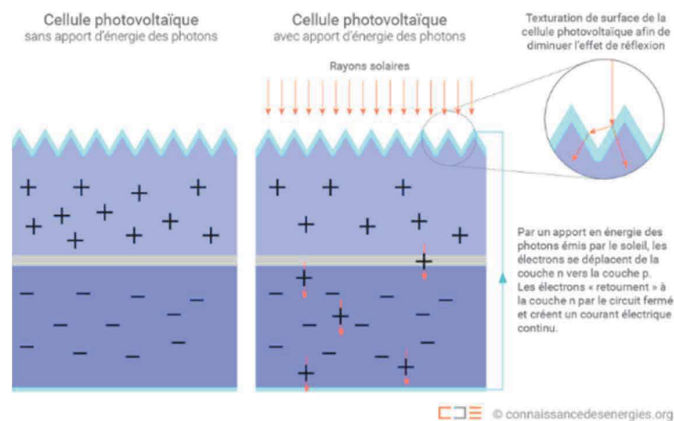
Echanges avec la Chambre départementale d'agriculture

↳ L'implantation d'une centrale solaire sur ces terres permettra d'écrire une nouvelle page tournée vers un engagement productif, respectueux de l'environnement, et permettant de lever des risques encore présents pour la santé.

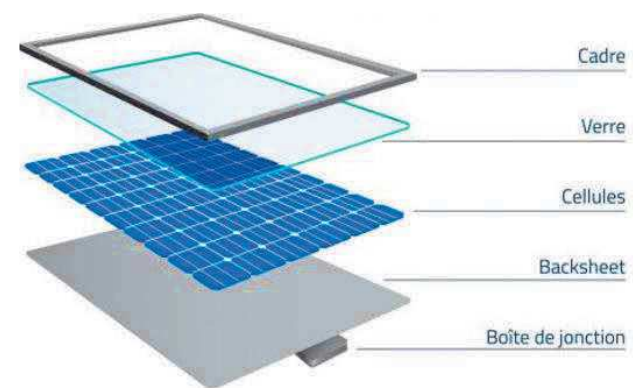


# 3 • Fonctionnement d'un parc photovoltaïque

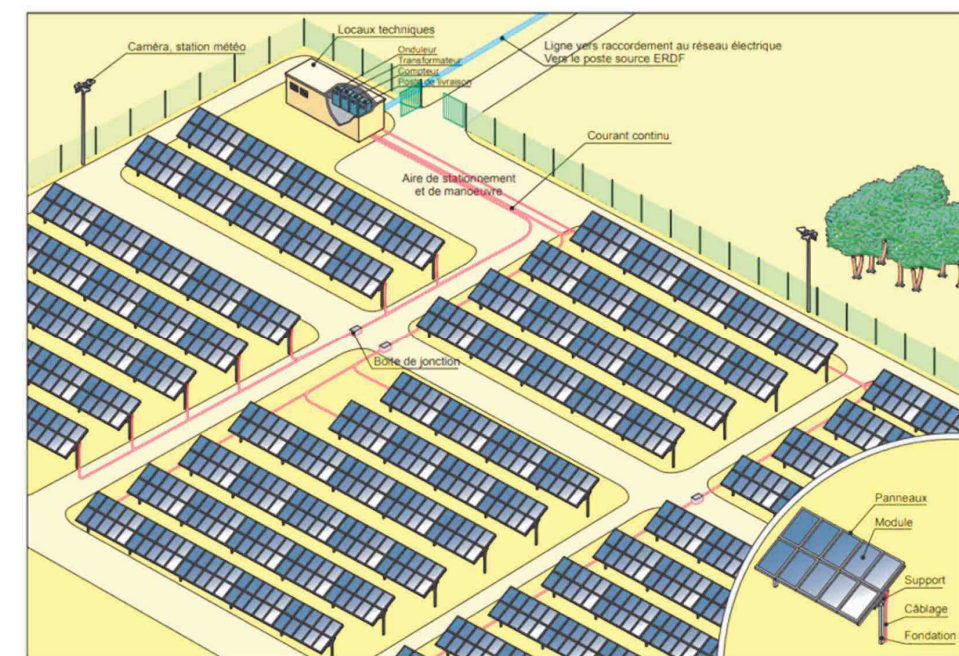
## Principes de fonctionnement d'un panneau photovoltaïque



Un panneau photovoltaïque est composé de plusieurs modules, lui-même composé de cellules photovoltaïques, montés sur une structure.



## Organisation d'une centrale photovoltaïque





## Organisation d'un parc photovoltaïque



Les panneaux photovoltaïques absorbent les rayons solaires pour produire l'énergie électrique.

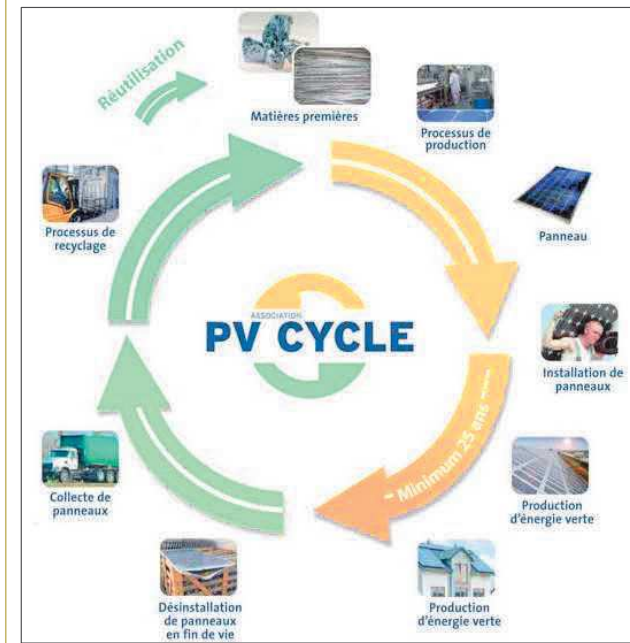
Les postes de transformation convertissent le courant continu en courant alternatif.

Le poste de livraison compte et centralise la production électrique du parc.

Le poste de raccordement réceptionne l'électricité produite par le parc.

L'électricité est ensuite transportée et distribuée aux consommateurs.

## Fin d'exploitation du parc : le recyclage réglementaire des panneaux et le démantèlement du parc



### Tout se recycle dans un panneau solaire

**Verre** de 95 %  
Le verre est un matériau recyclable à 100 %. Il représente 75 % de la composition du panneau.

**Cellule photovoltaïque** 75%  
C'est le composant électronique qui produit de l'électricité. Principalement à base de silicium, elle est réutilisable jusqu'à 4 fois.

**Plastiques**  
Ils peuvent être transformés en granulés ou servir à produire de l'énergie.

**Conducteurs**  
Ils sont en aluminium ou en cuivre, et peuvent être réutilisés. 100%


**Cadre en aluminium**  
L'aluminium est recyclable à l'infini. 100%


LPI/INFOGRAPHIE - A. RENAUD


# 4. Bénéfices pour le territoire





## Les bénéfices

- 

**Transition énergétique**  
Inscription forte du territoire de Borcq sur Airvault et de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet dans les objectifs de la transition énergétique
- 

**Electricité propre et locale**  
Production électrique d'un parc photovoltaïque de 6,5 MW :  
Consommation électrique d'environ 1 630 foyers en France (chauffage compris)
- 

**Partenariat**  
30 ans minimum avec la société d'exploitation  
Création d'activité (construction et exploitation)  
Sponsoring
- 

**Mesures**  
Mesures compensatoires  
Mesures d'accompagnement  
Convention de concours
- 

**Financement participatif**  
À définir selon les volontés des habitants et des élus



## Le financement participatif, c'est quoi ?

Le financement participatif de la transition énergétique consiste à mobiliser l'épargne de particuliers, associations ou entreprises, pour développer des moyens de production d'énergie renouvelable. Ces financements permettent de lancer ou de renforcer des dynamiques locales de transition écologique et énergétique à l'échelle d'un territoire (quartier, village, ville, île, région...).



## Actions supplémentaires pour le territoire

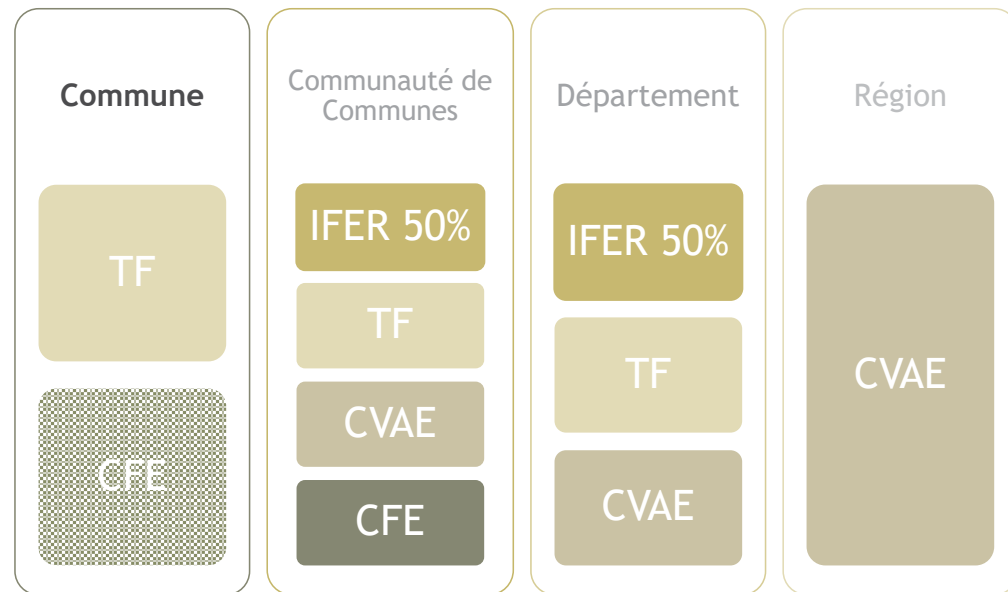
Afin de compléter le projet de conversion vers un site de production d'énergie solaire, RP Global peut participer à des actions pour favoriser la transition énergétique et écologique du territoire, telles que :

- l'électrification en énergie renouvelable et la rénovation énergétique de bâtiments municipaux
- des interventions scolaires, la création de parcours pédagogiques
- l'installation de bornes de recharge électrique
- la conversion vers l'agriculture biologique
- la protection de nichées d'oiseaux protégés, la création d'aires favorables à leur reproduction
- etc.



## Retombées économiques

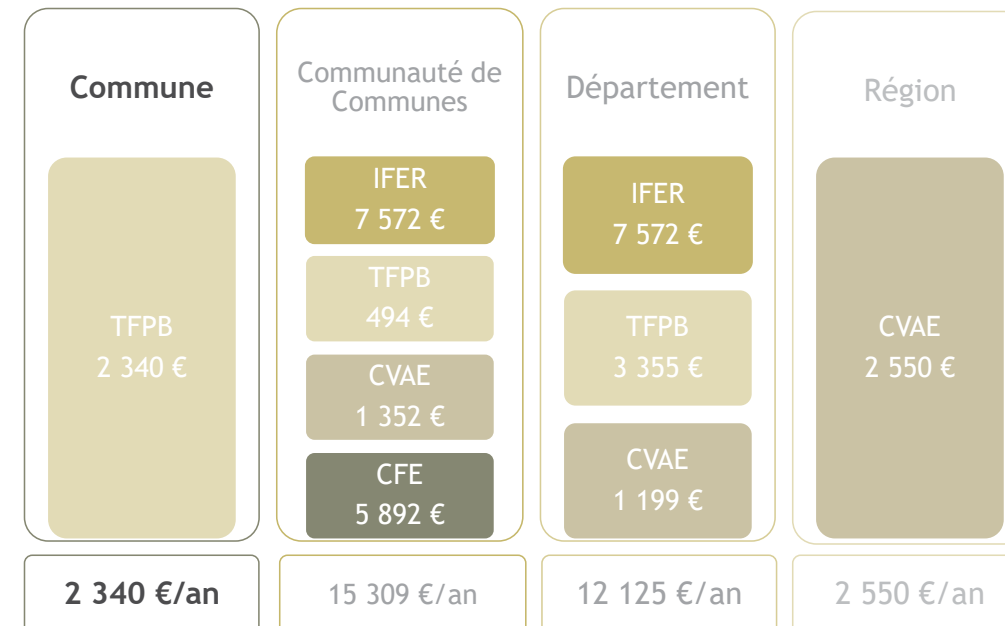
(cas des EPCI sous fiscalité professionnelle unique)



- IFER : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau: 3 155€/MW/an
- TF : Taxe Foncière sur le bâtiment
- CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

\* En fonction de la fiscalité appliquée par l'EPCI (Additionnelle ou Professionnelle unique)

## Exemple de retombées fiscales annuelles : projet de 6 MW sur 8 ha



Taux taxe foncière (2019) :  
Commune 13,9%  
Communauté de communes 2,9%  
Département 20,0%

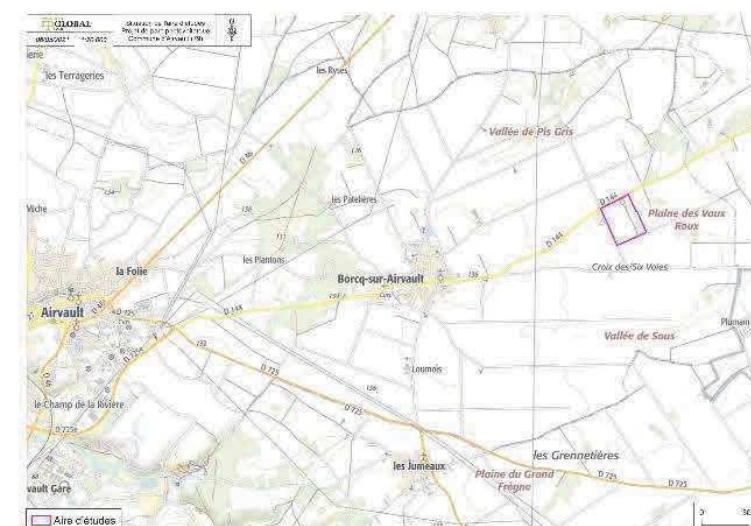
Taux CFE (2019) :  
Communauté de communes 25,1%

A ajouter :  
· Taxe d'aménagement à payer au département, l'année de la construction (taux de 2,25%)  
· Redevance d'archéologie préventive (taux de 0,40%)



# 5. Le projet à l'étude

## Le périmètre étudié



Aire d'étude globale : 14,4 ha

Gisement solaire :  
1267 kWh/m<sup>2</sup>

Occupation et usages :

- Jachères
- Cultures
- Zone naturelle

Atouts pour un parc PV :

- Terrains plats et ouverts
- Isolé des zones d'habitation
- Absence de masques

## Le périmètre étudié

Zone d'implantation privilégiée :  
~8 ha

Pollutions résiduelles :

- Fortes concentrations en métaux lourds dans les sols
- Dépassements ponctuels des valeurs réglementaires pour l'alimentation animale et humaine
- Autres anomalies observées (cadmium, zinc, arsenic...)

→ La surface d'implantation finale sera déterminée à l'issue des études détaillées en concertation avec les parties prenantes



## Les étapes du développement de projet

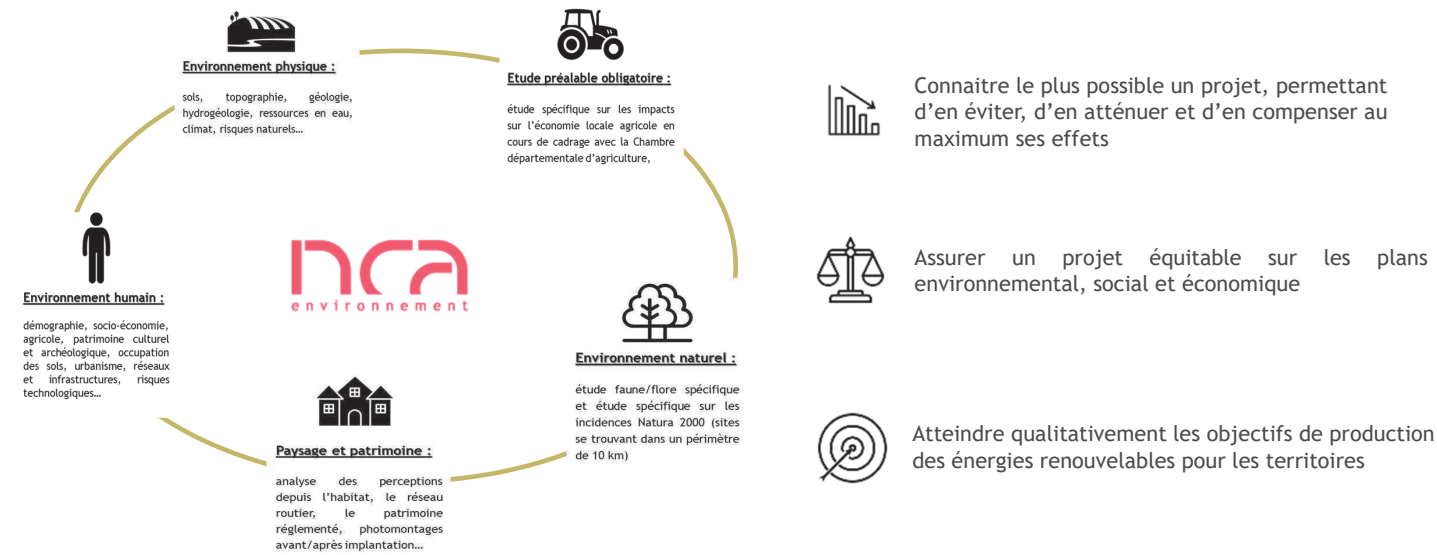
Du développement ...

... À l'exploitation





## Le détail des études d'impact



## Quelques photos de la zone d'étude



## L'implication des habitants aux différentes étapes du projet



Comité local de suivi (CLS) : groupe de travail réunissant élus, propriétaires, exploitants, riverains, autres usagers, associations locales, Chambre d'agriculture, services de l'Etat, etc.

- 1<sup>ère</sup> réunion (en salle ou en digital) : présentation des résultats des études, des zones possibles d'implantation, 1ers retours pour orienter les choix de conception, choix du nom de la société de projet
- 2<sup>ème</sup> réunion (en salle ou en digital) : présentation du choix retenu des implantations et de la gestion future du parc, mesures de compensation et d'accompagnement
- réunions suivantes : pendant l'instruction du projet courant 2022

## Vos interlocuteurs dédiés

Amandine SZURPICKI  
Cheffe de projet PV  
[a.szurpicki@rp-global.com](mailto:a.szurpicki@rp-global.com)  
☎ 06.02.18.22.77

Olivier FAUCHER  
Responsable Foncier PV  
[o.faucher@rp-global.com](mailto:o.faucher@rp-global.com)  
☎ 06.45.04.76.40

## Compte rendu de permanence publique (1/3)



<b>Date</b>	<b>Mardi 29 juin 2021 14h-19h</b>
<b>Lieu</b>	<b>Salle des fêtes de Borcq</b>
Diffusion de l'information	. Site internet mis en ligne le 10/06/2021 ( <a href="http://www.parc-solaire-borcq-sur-airvault.fr">www.parc-solaire-borcq-sur-airvault.fr</a> ) . Publipostage : fascicule de présentation + courrier d'invitation (14/06/2021) aux habitants de Borcq, Marnes, St Chartres et les Jumeaux, et aux propriétaires fonciers des Plaines des Vaux Roux (1314 foyers hors liste rouge) . Affichage en mairie de Borcq (20/06/2021)
Intervenants	Olivier FAUCHER – Responsable foncier Amandine SZURPICKI – Cheffe de projet
Participants	18 visiteurs dont 10 habitants de Borcq Autres : Airvault, Parthenay, St Généroux, Pompaire, Boussay
Autres contacts	3 (mail + téléphone)
Sujets abordés	Présentation de la société RP Global Historique du projet Avancement et déroulement de son développement Comité local de suivi (CLS)

## Compte rendu de permanence publique (2/3)



<b>Date</b>	<b>Mardi 29 juin 2021 14h-19h</b>
<b>Lieu</b>	<b>Salle des fêtes de Borcq</b>
Questions particulières → Réponses apportées	Pourquoi ne pas <b>étendre le projet</b> au-delà du périmètre d'étude ? → Le projet se justifie initialement par les problèmes de pollution contraignant voire interdisant la production agricole. En accord avec les élus locaux, le projet sera ainsi dimensionné en réponse à cet objectif. L'intérêt de certains propriétaires/exploitants sera remonté. <b>Il ne faut pas que le projet prenne trop de surfaces agricoles → Même réponse</b> Qu'est-il prévu sur les <b>zones interdites au public</b> ? → L'Etat n'a pas encore statué sur le devenir de ces surfaces, ni sur les éventuelles opérations de dépollution à réaliser. RP Global pourrait éventuellement proposer son concours.

## Compte rendu de permanence publique (3/3)



<b>Date</b>	<b>Mardi 29 juin 2021 14h-19h</b>
<b>Lieu</b>	<b>Salle des fêtes de Borcq</b>
Questions particulières → Réponses apportées	Qu'est-il prévu pour pallier les risques d' <b>électro-magnétisme</b> vis-à-vis des animaux de la ferme voisine → Isoler suffisamment les onduleurs et éloigner autant que possible les transformateurs. Ceux-ci seront plus éloignés que le transformateur alimentant la ferme, ainsi que les équipements des panneaux photovoltaïques qui seront installés par l'agriculteur sur son bâtiment. L'entreprise est-elle intéressée par une politique d' <b>emploi local en insertion</b> ? → Après rencontre avec la Maison de l'emploi et de la formation de Thouars (juillet), RP Global pourra s'engager à appliquer des clauses sociales sur son chantier de construction de la future centrale.

## Prochaines étapes

- . 1<sup>ère</sup> réunion du Comité local de suivi (CLS) : septembre 2021, après le rendu des états initiaux des études  
↳ ordre du jour : présentation des résultats des études, des zones possibles d'implantation, 1ers retours pour orienter les choix de conception, choix du nom de la société de projet
- . 2<sup>ème</sup> réunion du Comité local de suivi (CLS) : novembre 2021, après l'évaluation des impacts et des mesures associées  
↳ ordre du jour : présentation du choix retenu des implantations et de la gestion future du parc, mesures de compensation et d'accompagnement
- . Dépôt de la demande de permis de construire : décembre 2021




RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

**Projet de centrale photovoltaïque de Borcq  
Commune d'AIRVAULT**

*30 août 2022*

Amandine SZURPICKI  
Cheffe de projet  
✉ a.szurpicki@rp-global.com  
☎ 06.02.18.22.77

Rita LOUKILI  
Assistante Cheffe de projet  
✉ r.loukili@rp-global.com

 **PROJET DE PARC SOLAIRE**  
Commune de la commune de Borcq-sur-Airvault

1

## Sommaire

1. Contexte particulier et émergence du projet
2. Présentation de RP Global et du développement de projet
3. Enjeux identifiés avant projet et prise en compte prévue
4. Implantations projetées et photomontages
5. Synthèse des principales mesures proposées
6. Calendrier prévisionnel



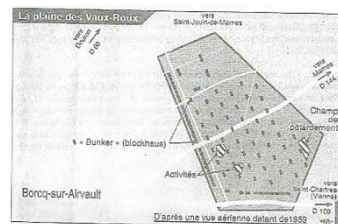
2





3

## Un historique particulier pour la plaine des Vaux Roux

- ☉ Un camp militaire français puis allemand y a pris place pendant la seconde guerre mondiale : production, stockage et expédition de munitions.
- ☉ Entre 1951 et jusqu'en 1965, la société RICOME a exercé des activités de destruction de munitions sur les terrains objet du projet.
- ☉ Après presque trente ans d'occupations militaire et industrielle, les terrains ont alors retrouvé un usage agricole.
- ☉ Toutefois, des pollutions en métaux lourds localisées dans les sols et la végétation subsistent (étude ADEME de 2018), et ont pour conséquence :
  - ↳ le classement d'une partie des parcelles dans la base de données nationale des anciens sites industriels et activités de services (BASIAS).
  - ↳ l'interdiction totale d'accès à 2 petites zones
  - ↳ la restriction des activités agricoles voire l'interdiction de production sur les secteurs les plus pollués



RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

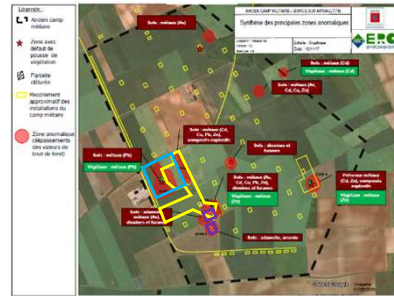



4

## Un historique particulier pour la plaine des Vaux Roux

SEVENARIS PONTIS  
rpGLOBAL  
P-S-A-V-C-L-E

- ⊙ Un camp militaire français puis allemand y a pris place pendant la seconde guerre mondiale : production, stockage et expédition de munitions.
- ⊙ Entre 1951 et jusqu'en 1965, la société RICOME a exercé des activités de destruction de munitions sur les terrains objet du projet.
- ⊙ Après presque trente ans d'occupations militaire et industrielle, les terrains ont alors retrouvé un usage agricole.
- ⊙ Toutefois, des pollutions en métaux lourds localisées dans les sols et la végétation subsistent (étude ADEME de 2018), et ont pour conséquence :
  - ↳ le classement d'une partie des parcelles dans la base de données nationale des anciens sites industriels et activités de services (BASIAS).
  - ↳ l'interdiction totale d'accès à 2 petites zones
  - ↳ la restriction des activités agricoles voire l'interdiction de production sur les secteurs les plus pollués



5

## Lancement de projet et implication des acteurs locaux

SEVENARIS PONTIS  
rpGLOBAL  
P-S-A-V-C-L-E

### Novembre 2019 :

Prise de contact avec M. le Maire délégué de Borcq-sur-Airvault au sujet d'une zone polluée

### Début 2020 :

Rencontre avec Mme la Maire déléguée de Borcq-sur-Airvault, nouvellement élue et visite du site

### Octobre 2020 :

Présentation du projet en présence de Mme la Sous-préfète, des représentants de la DDT, la DREAL, de la Préfecture et des élus locaux (Municipalité et Communauté de communes)



- Réunion de lancement du 12/10/2020 en Sous-préfecture de Paris
- Valoriser de nouveau les parcelles interdites à l'exploitation agricole du fait des pollutions aux métaux lourds
  - Limiter au mieux les emprises de la future centrale pour ne pas concurrencer les cultures
  - Viser une surface permettant d'atteindre la viabilité du projet

6

## Lancement de projet et implication des acteurs locaux

SEVENARIS PONTIS  
rpGLOBAL  
P-S-A-V-C-L-E

### Novembre 2019 :

Prise de contact avec M. le Maire délégué de Borcq-sur-Airvault au sujet d'une zone polluée

### Début 2020 :

Rencontre avec Mme la Maire déléguée de Borcq-sur-Airvault, nouvellement élue et visite du site

### Octobre 2020 :

Présentation du projet en présence de Mme la Sous-préfète, des représentants de la DDT, la DREAL, de la Préfecture et des élus locaux (Municipalité et Communauté de communes)

### A partir de fin 2020 :

Rencontre des propriétaires et des exploitants agricoles et validation des accords fonciers

### Janvier 2021 :

Echanges avec la Chambre départementale d'agriculture

### Février 2021 :

Démarrage des études d'impact sur l'environnement

7

## Déroulement du projet et implication des acteurs locaux

SEVENARIS PONTIS  
rpGLOBAL  
P-S-A-V-C-L-E

### A partir de fin 2020 :

**Foncier :** Prise de contact avec chaque propriétaire et exploitant agricole concerné par la ZIP

### Janvier 2021 :

**Partenariat potentiel :** Rencontre avec SEOLIS (22/01/2021)

**Agriculture :** Echange avec M. le Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres (29/01/2021)

### A partir de mars 2021 :

**Enjeux écologiques :** Echanges avec la DREAL, le Conseil départemental, la DDT, le GODS et NCA

**Etudes d'impact :** Réalisation, par NCA Environnement, des états initiaux

**Consultations :** Retours du SDIS, du CD79

**Concertation :** Echanges réguliers avec Mme la Maire déléguée, et avec notre riverain le plus proche

. Rencontre avec Mme la Maire de Marnes (21/05/2021)

. Site internet, publipostage et permanence d'information (29/06/2021)

### A partir de septembre 2021 :

**Etudes d'impact :** Restitution des premières études par NCA Environnement et JIGRID (30/08/2021)

**Concertation :** . Rencontre avec M. le Maire d'Airvault et Mme la Maire déléguée (13/09/2021)

. Rencontre avec l'agriculteur riverain proche (13/09 et 28/09/2021)

. Rencontre de chaque propriétaire et exploitant concerné par le projet

**Enjeux écologiques :** Rencontre avec le service Conservation du patrimoine à la DREAL (06/12/2021)

8





9

### Expérience et solidité d'un groupe international

RP Global est une société privée, développeur, investisseur, constructeur et exploitant de centrales de production à partir d'énergies renouvelables, depuis plus de 30 ans.

**Hydroélectricité** > 500 MW de projets en exploitation ou en construction

**Éolien** > 10 GW de projets en développement dans le monde

**Photovoltaïque** > 1 000 MW de projets en développement en France

10

### RP GLOBAL France

Un esprit d'entreprise agile et de proximité

**3 agences**  
Lille (siège social)  
Bordeaux (agence Sud-Ouest)  
Avignon (agence Sud-Est)

**37 collaborateurs**

**1 000 MW**  
de projets en développement en France

11

### Méthodes de travail

Un partenariat à long terme avec tous les acteurs du projet, à toutes les étapes, jusqu'à la mise en service du parc :

**Communication** : À chaque étape du projet

**Concertation** : Avec l'ensemble des acteurs via le CLS - Comité Local de Suivi

**Participation** : À la vie locale et au développement durable

**Financement participatif** : Selon la volonté des habitants, des élus et des membres du Comité Local de Suivi

12

## Nos engagements

**QUALITÉ :**  
RP Global est en recherche constante d'une qualité irréprochable dans le développement de ses projets, et ce à toutes les étapes, envers son équipe interne et ses partenaires afin de garantir aux territoires un projet durable et sain.

**INNOVATION :**  
Grâce à son expérience et à la solidité du groupe, RP Global adopte une approche innovante sur les projets développés : nouvelles énergies (photovoltaïque), mix énergétique (photovoltaïque et éolien), concertation adaptée, ...

**PROXIMITÉ :**  
Avec la mise en place d'une équipe projet dédiée, du foncier jusqu'à l'exploitation du parc, au plus proche des acteurs du territoire.

**CONCERTATION :**  
C'est par l'acceptabilité qu'un projet gagne en qualité et devient durable. RP Global s'engage sur le territoire à informer régulièrement sur les avancées des projets grâce à des permanences, Comités Locaux de Suivi, réunions d'information, sites internet dédiés et outils digitaux.

**CITOYEN :**  
Pour des projets fédérateurs, liés aux volontés citoyennes, pour contribuer à atteindre les objectifs fixés par l'Etat, et œuvrer pour la transition énergétique des territoires.

**DURABLE :**  
RP Global devient un membre actif des communautés locales sur lesquelles chaque projet s'implante et souhaite ainsi construire un rapport sain et durable avec toutes les parties prenantes.

13

## 3. Enjeux identifiés avant projet et prise en compte prévue

14

## Périmètre d'étude

- Intercommunalité :  
Communauté du Val de Thouet
- Commune :  
Airvault
- Commune déléguée :  
Borcq-sur-Airvault
- Lieu-dit :  
Plaine des Vaux Roux

15

## Périmètre d'étude

Aire d'étude globale : 14,4 ha

Zone d'implantation privilégiée (ZIP) : 8,4 ha

**Pollutions résiduelles :**

- Fortes concentrations en métaux lourds dans les sols
  - Dépassements ponctuels des valeurs réglementaires pour l'alimentation animale et humaine
- Autres anomalies observées (cadmium, zinc, arsenic...)
- Production agricole pour l'alimentation humaine et animale interdite par les services préfectoraux sur 4 ha

16



### Quelques photos de la zone d'étude

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

17

### Evaluation environnementale : l'Etude d'impact

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

Bureau d'étude indépendant sélectionné : **nca environnement**

18

### Etude préalable agricole

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

Code rural et de la pêche maritime précise qu'il est nécessaire de réaliser une étude préalable agricole

SI Projet soumis à une évaluation environnementale  
ET sur espace naturel ou agricole avec activité agricole  
ET superficie supérieure à 5 hectares

**PROCÉDURE D'ÉCRITURE DE L'ÉTUDE PRÉALABLE AGRICOLE**

19

### Raccordement au réseau public

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

⦿ Solution privilégiée : sur l'un des futurs transformateurs du poste du Fief d'Argent dans le cadre de la modernisation de l'usine Calcia

⦿ Autre alternative étudiée : en coupure d'artère sur ligne 20 kVA du réseau SRD

20

### Environnement humain : Synthèse des enjeux avant projet

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

- RP Global s'engage à appliquer des clauses sociales en faveur de travailleurs locaux en insertion lors de son chantier de construction.
- La fiscalité liée à la construction et à l'exploitation d'une centrale photovoltaïque générera de nouveaux revenus directs pour les collectivités locales.

21

### Santé humaine

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

- Les modalités de construction devront éviter les envois de poussières potentiellement polluées aux métaux lourds.

22

### Urbanisme réglementaire

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

- PLU communal approuvé en janvier 2008
- Un projet photovoltaïque est compatible en zones A et N
- Elaboration d'un PLUi lancée en avril 2019 (durée d'environ 5 ans)
- Une implantation en zone Np nécessiterait une déclaration de projet pour mise en conformité → fragilité de la justification due aux enjeux écologiques avérés.

23

### Environnement physique : Synthèse des enjeux avant projet

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

- L'étude pédologique a conclu à l'absence de zones humides.
- Pas d'enjeu dimensionnant identifié pour le projet

24







29

### Description du projet et démarche ERC

**RENEWABLE POWER rpGLOBAL FRANCE**

Surface d'implantation retenue : 5,3 ha

Occupation et usages dans les emprises :

- Jachères sous MAEc 4,0 ha
- Culture fourragère 1,3 ha

Atouts pour un parc PV :

- Evitement des zones à forts enjeux : zones inconstructibles, îlot agricole qualifié de bon potentiel agronomique, habitats protégés pour la nidification avérée d'espèces protégées
- Terrains plats et ouverts
- Isolés des zones d'habitation
- Absences de masques
- Solution de valorisation durable pour les terrains les plus pollués

30

### Description technique du projet

**RENEWABLE POWER rpGLOBAL FRANCE**

Surface totale	5,33 ha
Puissance installée	5,60 Mwc
Orientation	Azimut -28°
Inclinaison	15°
Hauteurs :	
Bas de panneau	1,5 mètre
Haut de panneau	2,7 mètres
Distance inter-rangs	3 mètres
Production moyenne	7012 MWh/an
Nb de foyers alimentés	1500
CO <sub>2</sub> évité*	330 tonnes

\* Par rapport au mix énergétique français

31

### Photomontages avant/après projet : Depuis l'angle nord-est

**RENEWABLE POWER rpGLOBAL FRANCE**

⇨ Point de vue

Perception actuelle ⇨

⇨ Après construction


Après mesures d'intégration paysagère ⇨

32




RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE


Photomontages avant/après projet :  
Depuis l'angle sud-ouest




⇄ Point de vue



Perception actuelle ⇄



⇄ Après construction




Après mesures d'intégration paysagère ⇄


33

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE


Photomontages avant/après projet :  
Depuis l'angle nord-ouest




⇄ Point de vue



Perception actuelle ⇄



⇄ Après construction




Après mesures d'intégration paysagère ⇄


34

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE


Photomontages avant/après projet :  
Depuis la route départementale



⇄ Point de vue



Perception actuelle ⇄



⇄ Après construction

35



**5.** Synthèse des principales mesures proposées

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

36

## Synthèse des enjeux dimensionnants pour le projet : Mesures proposées en phase conception

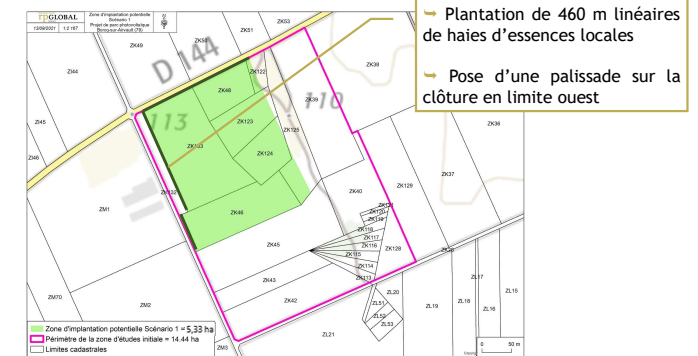
RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

Volets	Enjeux identifiés	Propositions RP Global
Raccordement	Plusieurs solutions encore à l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser une solution de synergie avec la cimenterie d'Airvault (poste du Fief d'Argent)</li> <li>A défaut, s'orienter vers le réseau SRD</li> </ul>
Urbanisme	Incompatibilité en zone Np	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eviter toute implantation en zone Est de la ZIP (2,8 ha)</li> </ul>
Avifaune / N2000	Nidification avérée de plusieurs espèces protégées en zone de friche	
Agriculture / concertation	Une parcelle non polluée et qualifiée de bon potentiel agronomique	
Santé humaine	Pollution des sols aux métaux lourds	
Avifaune / N2000	Habitats avérés ou potentiels de plusieurs espèces protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plantation de ~460 ml de haies d'épineux en limite nord et ouest (environ 2,5 m à terme)</li> <li>Mise en place d'un dispositif occultant sur la clôture, le temps de la croissance de la haie</li> </ul>
Concertation	Crainte des effets d'éblouissement sur le bétail	

37

## Mesures proposées adaptées aux enjeux environnementaux

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE



38

## Synthèse des enjeux dimensionnants pour le projet : Mesures proposées en phase construction

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

Volets	Enjeux identifiés	Propositions RP Global
Avifaune / N2000	Habitats avérés ou potentiels de plusieurs espèces protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relocalisation des MAEc sur des parcelles plus favorables jusqu'en 2024 (validation GODS, cadrage avec DDT)</li> <li>1ers travaux en dehors des périodes de nidif. des espèces d'intérêt (mars à fin septembre)</li> <li>Couvert herbacé attractif sur une distance mini. de 2,5m entre les rangées</li> </ul>
Concertation	Risque de dérangement du bétail et baisse de la production	Optimisation des travaux : durée du chantier (~6 mois dont qq semaines pour les travaux bruyants), circulations et stockage en retrait
	Crainte des effets de l'électromagnétisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installation du transformateur et des onduleurs à distance des bâtiments agricoles</li> <li>Positionnement des câbles haute tension par un géobiologue</li> </ul>
Santé humaine	Pollution des sols aux métaux lourds	Si nécessaire, dispositif d'abattage de poussières lors du battage ou vissage des pieux

39

## Synthèse des enjeux dimensionnants pour le projet : Mesures proposées en phase exploitation

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

Volets	Enjeux identifiés	Propositions RP Global
Avifaune / N2000	Habitats avérés ou potentiels de plusieurs espèces protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pendant la durée d'exploitation : mise en place de mesures agri-environnementales sur une surface équivalente à la future centrale</li> <li>Broyage de la végétation en dehors des périodes sensibles (mi-avril à fin septembre), en conformité avec les préconisations du SDIS</li> <li>Absence de traitement chimique (sauf sur les plantes interdites par arrêté préfectoral)</li> </ul>
Concertation	Crainte des effets de l'électromagnétisme	Etude sur la production laitière de l'exploitation (protocole à définir avec la Chambre d'agriculture) : situation actuelle et future en cas de baisse significative

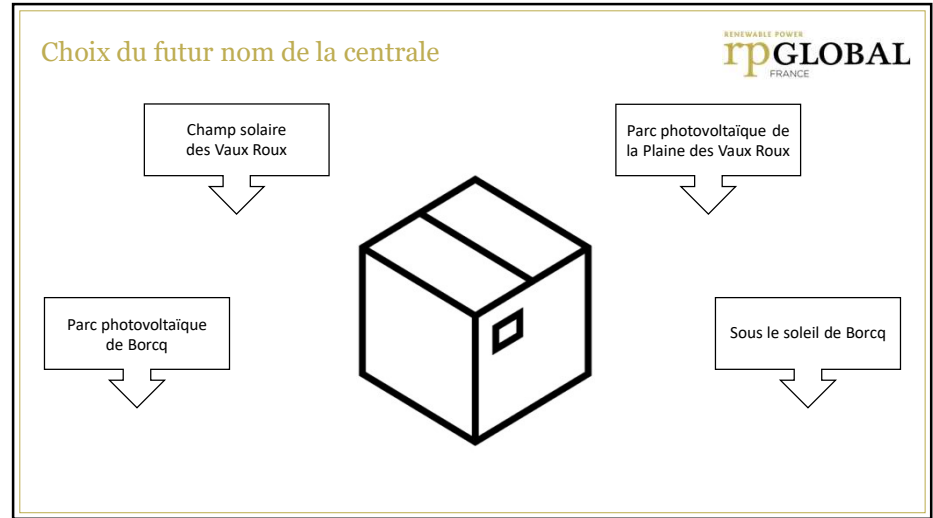
40







45



46

**RP Global France**  
96 rue Nationale  
59000 Lille

**RP Global France**  
**Antenne Bordeaux**  
Les Bureaux de la Cité Mondiale  
23 Parvis des Chartrons  
33000 Bordeaux

**RP Global France**  
**Antenne Avignon**  
395 rue du Grand Gigognan  
84000 Avignon

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE

Tel : +33 (0)3 20 51 16 59  
[www.rp-global.com](http://www.rp-global.com)

47



## Projet de centrale solaire de Borcq-sur-Airvault

Réunion du 16 décembre 2021

Olivier FAUCHER  
 Responsable foncier  
 ✉ o.foucher@rp-global.com  
 ☎ 06.45.04.76.40

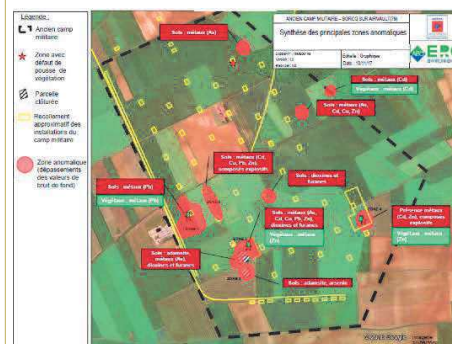
Amandine SZURPICKI  
 Cheffe de Projet PV  
 ✉ a.szurpicki@rp-global.com  
 ☎ 06.02.18.22.77

### Sommaire

1. Retour sur le cahier des charges initial
2. Actions réalisées
3. Résultat des états initiaux avant projet
4. Synthèse et propositions de mesures spécifiques
5. Projet d'implantation proposé
6. Prochaines étapes à mener



### Cad战略 initial



Réunion de lancement du 12/10/2020 en Sous-préfecture de Parthenay

- Valoriser de nouveau les parcelles interdites à l'exploitation agricole du fait des pollutions aux métaux lourds
- Limiter au mieux les emprises de la future centrale pour ne pas concurrencer les cultures
- Viser une surface permettant d'atteindre la viabilité du projet

## Périmètre d'étude

Aire d'étude globale : 14,4 ha

Zone d'implantation privilégiée (ZIP) :  
8,4 ha

Occupation et usages sur la ZIP :

- Jachères 4,0 ha
- Zone naturelle 0,9 ha
- Cultures 3,2 ha
- Plateforme 0,3 ha

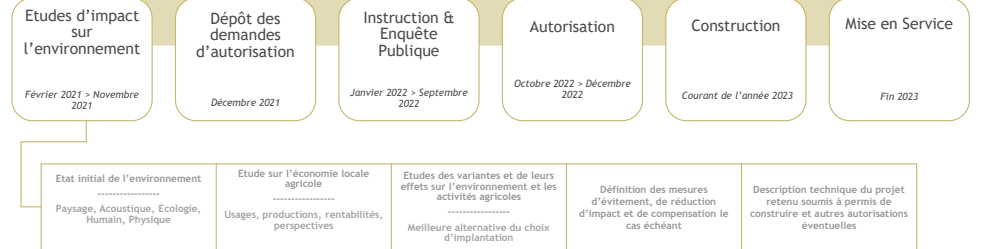
Atouts pour un parc PV :

- Terrains plats et ouverts
- Isolés des zones d'habitation
- Peu de masques

→ La surface d'implantation finale sera déterminée à l'issue des études détaillées et en concertation avec les parties prenantes



## Calendrier prévisionnel du projet (octobre 2020)

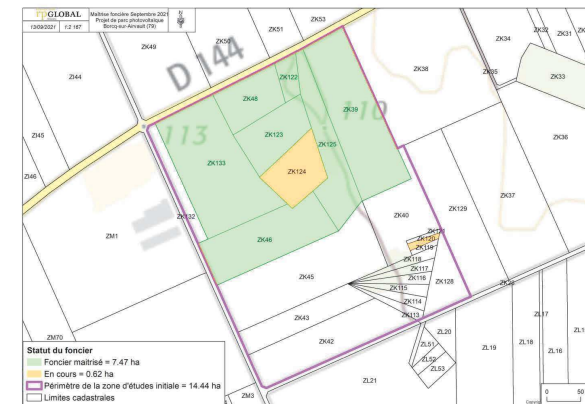


## 2. Actions réalisées

## Déroulement du développement de projet

A partir de fin 2020 :

**Foncier :** Prise de contact avec chaque propriétaire et exploitant agricole concerné par la ZIP





## Déroulement du développement de projet

### A partir de fin 2020 :

**Foncier :** Prise de contact avec chaque propriétaire et exploitant agricole concerné par la ZIP

### Janvier 2021 :

**Partenariat potentiel :** Rencontre avec SEOLIS (22/01/2021)

**Agriculture :** Echange avec M. le Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres (29/01/2021)

### A partir de mars 2021 :

**Enjeux écologiques :** Echanges avec la DREAL, le Conseil départemental, la DDT, le GODS et NCA

**Etudes d'impact :** Réalisation, par NCA Environnement, des états initiaux

**Consultations :** Retours du SDIS, du CD79

**Concertation :** . Echanges réguliers avec Mme la Maire déléguée, et avec notre riverain le plus proche

. Rencontre avec Mme la Maire de Marnes (21/05/2021)

. Site internet, publipostage et permanence d'information (29/06/2021)

## Outils d'information de la population

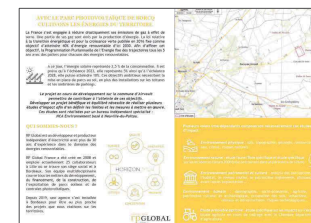
En plus des rencontres et des échanges individuels, plusieurs opérations ont été menées à destination des habitants de Borcq, de Marnes, de Saint Chartres et des Jumeaux, ainsi que des propriétaires des Plaines des Vaux Roux (à partir de juin 2021) :

### Site internet

[www.parc-solaire-borcq-sur-airvault.fr](http://www.parc-solaire-borcq-sur-airvault.fr)



### Publipostage



### Permanence d'information à la mairie de Borcq



Après la mise au point du projet, une présentation en Comité local de suivi (CLS) sera proposée.

## Déroulement du développement de projet

### A partir de fin 2020 :

**Foncier :** Prise de contact avec chaque propriétaire et exploitant agricole concerné par la ZIP

### Janvier 2021 :

**Partenariat potentiel :** Rencontre avec SEOLIS (22/01/2021)

**Agriculture :** Echange avec M. le Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres (29/01/2021)

### A partir de mars 2021 :

**Enjeux écologiques :** Echanges avec la DREAL, le Conseil départemental, la DDT, le GODS et NCA

**Etudes d'impact :** Réalisation, par NCA Environnement, des états initiaux

**Consultations :** Retours du SDIS, du CD79

**Concertation :** . Echanges réguliers avec Mme la Maire déléguée, et avec notre riverain le plus proche

. Rencontre avec Mme la Maire de Marnes (21/05/2021)

. Site internet, publipostage et permanence d'information (29/06/2021)

### A partir de septembre 2021 :

**Etudes d'impact :** Restitution des premières études par NCA Environnement et JIGRID (30/08/2021)

**Concertation :** . Rencontre avec M. le Maire d'Airvault et Mme la Maire déléguée (13/09/2021)

. Rencontre avec l'agriculteur riverain proche (13/09 et 28/09/2021)

. Rencontre de chaque propriétaire et exploitant concerné par le projet

**Enjeux écologiques :** Rencontre avec le service Conservation du patrimoine à la DREAL (06/12/2021)

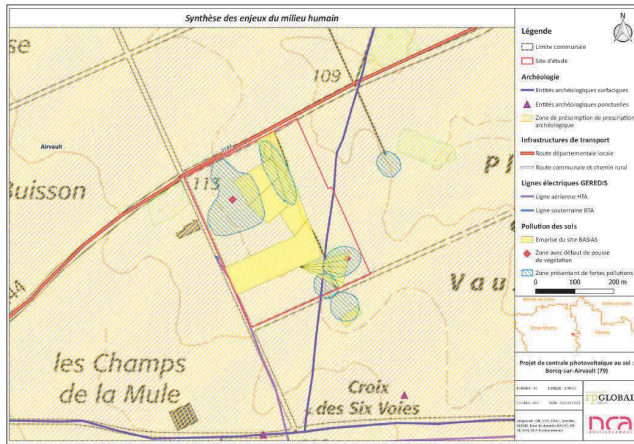
## Premiers retours des propriétaires, des exploitants et des riverains

Thèmes	Retours exprimés	Réponses apportées par RP Global
Production céréalière	Les retours sont très contrastés : allant du souhait de ne voir aucune terre arable implantée en PV, à celui de diversifier les ressources sur des terres peu productives.	Le projet tiendra l'engagement de départ de limiter autant que possible les implantations sur des terres cultivables.
Production laitière	Craintes des effets possibles du chantier, de l'électromagnétisme et de la réverbération	Les choix de conception de la centrale, de modalités de chantier et le suivi sur la durée d'exploitation devront garantir l'absence de perte pour l'exploitant.
Risque d'incendie	Craintes vis-à-vis de la proximité des bâtiments agricoles et du bétail	Les installations seront conformes aux préconisations du SDIS et seront validées par leurs soins.
Productivité des panneaux	Risque d'empoussièrement lié à la circulation sur le chemin communal	Les panneaux seront régulièrement nettoyés. La fréquence sera ajustée en fonction de l'empoussièrement constaté, sans que l'exploitant ne soit inquiété.





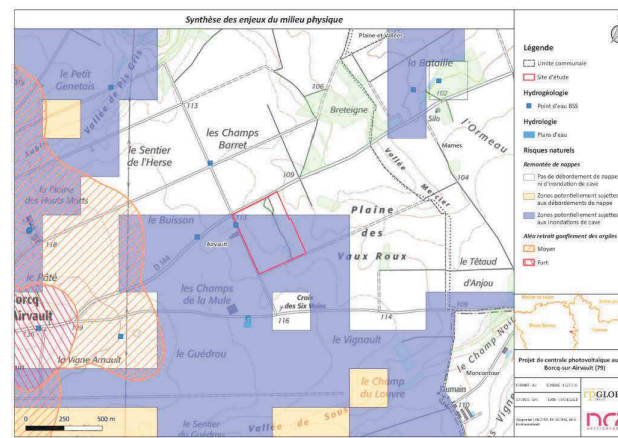
## Environnement humain : Synthèse des enjeux avant projet



➤ RP Global s'engage à appliquer des clauses sociales en faveur de travailleurs locaux en insertion lors de son chantier de construction.

➤ La fiscalité liée à la construction et à l'exploitation d'une centrale photovoltaïque générera de nouveaux revenus directs pour les collectivités locales.

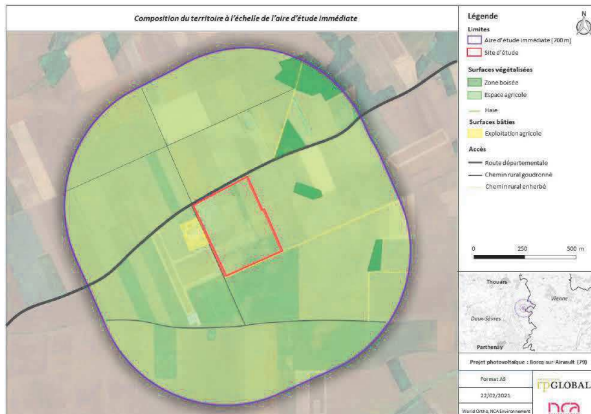
## Environnement physique : Synthèse des enjeux avant projet



⊙ L'étude pédologique a conclu à l'absence de zones humides.

➤ Pas d'enjeu dimensionnant identifié pour le projet

## Paysage : Synthèse des enjeux avant projet



⊙ Centrale visible uniquement depuis l'exploitation agricole voisine et depuis les voies de circulation proches et faiblement fréquentées.

⊙ Marques de présence industrielle autour (éoliennes, lignes de très haute tension).

## Environnement naturel : Synthèse des enjeux avant projet

Thème	Niveau d'enjeu
Zones remarquables/réglementaires	Fort à très fort
Continuités écologiques	Modéré
Flore/habitats naturels	Faible à fort
Herpétofaune	Faible à modéré
Chiroptères	Faible
Autres mammifères	Très faible à modéré
Entomofaune	Très faible à modéré
Avifaune	Faible à très fort

⊙ ZPS et ZNIEFF 2 « Plaine d'Iron Thénezay »

⊙ 900m ZICO et ZNIEFF 2 « Plaine de Saint Jouin-de-Marne et Assais-les-Jumeaux »

⊙ 1 km ZNIEFF 2 « Plaine du Mirebalais / Neuvilleois »

⊙ Habitats d'intérêt : fourrés mésophiles, friches rudérales, ronciers (1,0 ha)

⊙ Reproduction avérée ou potentielle de 14 espèces protégées au sein de l'aire d'étude (Alouette des champs, Bruant proyer, Elanion blanc, Cedicnème criard, Outarde canepetière, Pie grièche écorcheur...)

## Environnement naturel : Synthèse des enjeux avant projet

Thème	Niveau d'enjeu
Zones remarquables/réglementaires	Fort à très fort
Continuités écologiques	Modéré
Flore/habitats naturels	Faible à fort
Herpétofaune	Faible à modéré
Chiroptères	Faible
Autres mammifères	Très faible à modéré
Entomofaune	Très faible à modéré
Avifaune	Faible à très fort



Cas de l'Outarde canepetière :

- ⦿ Attrait de la ZIP limité a priori au nourrissage sur la jachère et la friche rudérale, même s'il n'est pas possible d'écarter toute utilisation ponctuelle pour la nidif
- ⦿ 2 contrats MAEC favorisant un couvert végétal attractif pour l'Outarde gérée
- ➔ Une dérogation à l'interdiction de destruction d'habitats d'espèce protégée sera nécessaire

## Economie agricole : Synthèse des enjeux avant projet

Entité Ouest : sol à potentiel agricole limité et pollution au plomb confirmée

Entité Est : sol à bon potentiel agricole et absence de pollution au plomb



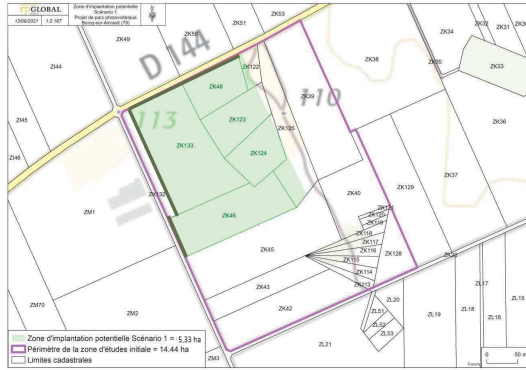
# 4 • Synthèse et proposition de mesures spécifiques

## Synthèse des enjeux dimensionnants pour le projet : Mesures proposées en phase conception

Volets	Enjeux identifiés	↔	Propositions RP Global
Raccordement	Plusieurs solutions encore à l'étude	⇒	. Favoriser une solution de synergie avec la cimenterie d'Airvault (poste du Fief d'Argent) . A défaut, s'orienter vers le réseau SRD
Urbanisme	Incompatibilité en zone Np	⇒	Eviter toute implantation en zone Est de la ZIP (2,8 ha)
Avifaune / N2000	Nidification avérée de plusieurs espèces protégées en zone de friche		
Agriculture / concertation	Une parcelle non polluée et qualifiée de bon potentiel agricole		
Santé humaine	Pollution des sols aux métaux lourds	⇒	. Plantation de ~460 ml de haies d'épineux en limite nord et ouest (environ 2,5 m à terme) . Mise en place d'un dispositif occultant sur la clôture, le temps de la croissance de la haie
Avifaune / N2000	Habitats avérés ou potentiels de plusieurs espèces protégées		
Concertation	Crainte des effets d'éblouissement sur le bétail		



## Mesures proposées en adaptées aux enjeux écologiques



Surface d'implantation visée : 5,33 ha

Atouts pour un parc PV :

Evitez les zones à forts enjeux incompatibles avec une implantation photovoltaïque

Occupation et usages sur la ZIP :

- Jachères 3,9 ha
- Cultures 1,4 ha

## Synthèse des enjeux dimensionnants pour le projet : Mesures proposées en phase construction

Volets	Enjeux identifiés	⇒ Propositions RP Global
Avifaune / N2000	Habitats avérés ou potentiels de plusieurs espèces protégées	⇒ . Relocalisation des MAEc sur des parcelles plus favorables jusqu'en 2024 (validation GODS, cadrage avec DDT) ⇒ . 1ers travaux en dehors des périodes de nidif. des espèces d'intérêt (mars à fin septembre) ⇒ . Couvert herbacé attractif sur une distance mini. de 2,5m entre les rangées
Concertation	Risque de dérangement du bétail et baisse de la production	⇒ Optimisation des travaux : durée du chantier (~6 mois dont qq semaines pour les travaux bruyants), circulations et stockage en retrait
	Crainte des effets de l'électromagnétisme	⇒ . Installation du transformateur et des onduleurs à distance des bâtiments agricoles ⇒ . Positionnement des câbles haute tension par un géobiologue
Santé humaine	Pollution des sols aux métaux lourds	⇒ Si nécessaire, dispositif d'abattage de poussières lors du battage ou vissage des pieux

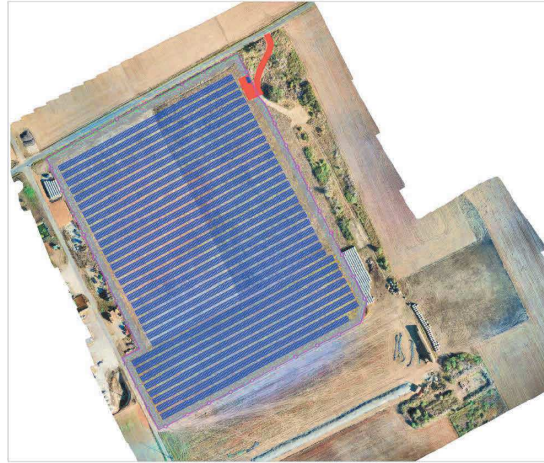
## Synthèse des enjeux dimensionnants pour le projet : Mesures proposées en phase exploitation

Volets	Enjeux identifiés	⇒ Propositions RP Global
Avifaune / N2000	Habitats avérés ou potentiels de plusieurs espèces protégées	⇒ . Pendant la durée d'exploitation : mise en place de mesures agri-environnementales sur une surface équivalente à la future centrale ⇒ . Broyage de la végétation en dehors des périodes sensibles (mi-avril à fin septembre), en conformité avec les préconisations du SDIS ⇒ . Absence de traitement chimique (sauf sur les plantes interdites par arrêté préfectoral)
Concertation	Crainte des effets de l'électromagnétisme	⇒ Etude sur la production laitière de l'exploitation (protocole à définir avec la Chambre d'agriculture) : situation actuelle et future en cas de baisse significative



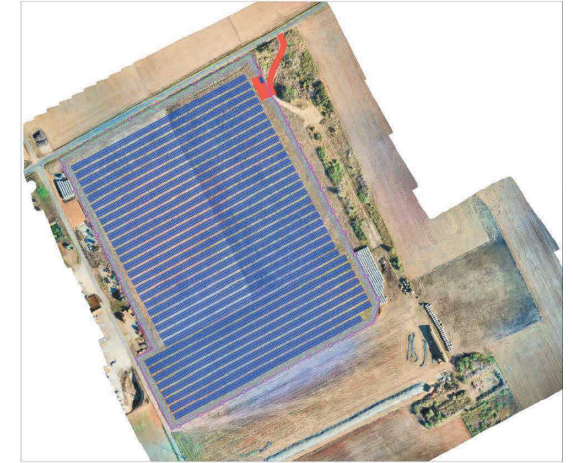
## Projet d'implantation proposé : données techniques

Surface totale	5,33 ha
Puissance installée	5,60 MWc
Orientation	Azimut -28°
Inclinaison	15°
Hauteurs :	
Bas de panneau	1,5 mètre
Haut de panneau	2,7 mètres
Distance inter-rangs	3 mètres
Largeur des pistes	5 mètres



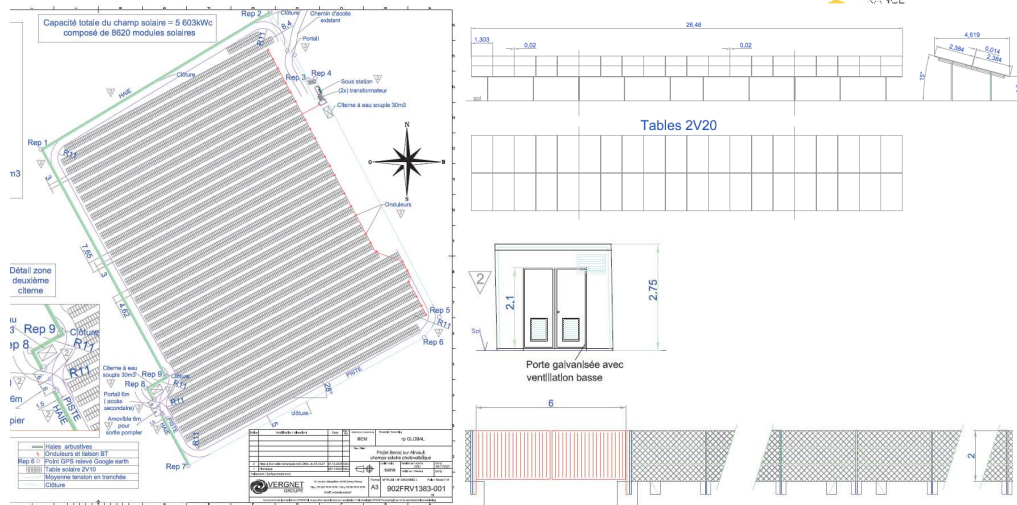
## Projet d'implantation proposé : bénéfices

Production moyenne	7012 MWh/an
Nb de foyers alimentés	1500
CO <sub>2</sub> évité*	330 tonnes
Estimation de la fiscalité annuelle	Commune : 2200 €
	Cdc : 14 300 €
	Dpt : 17 000 €
	Région : 2300 €
	Total : 35 800 €



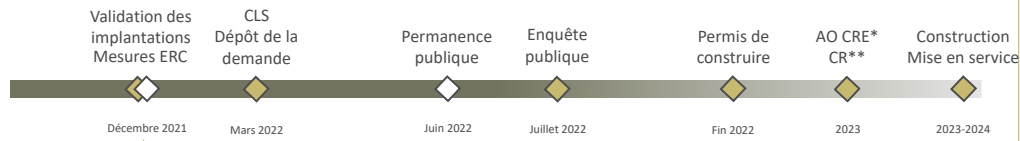
\* par rapport au mix énergétique français

## Projet d'implantation proposé : plans techniques





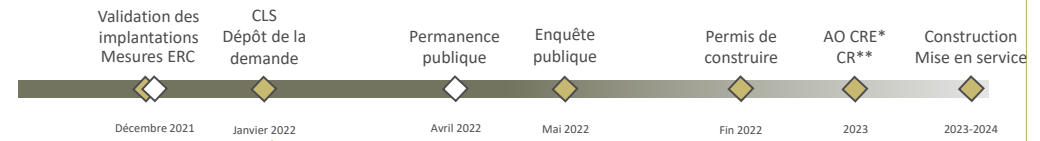
## Déroulement prévisionnel



Elus locaux  
Services de l'Etat  
Direction RP Global

\* Appel d'offre de la Commission de régulation de l'énergie  
\*\* Convention de raccordement

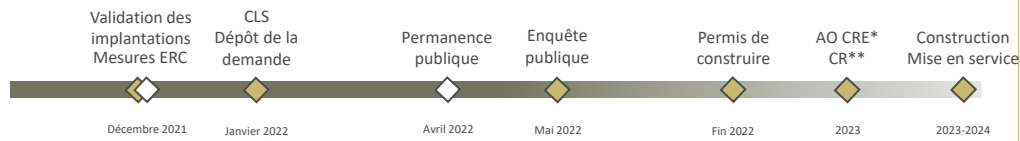
## Déroulement prévisionnel



Membres du CLS	Objet
Propriétaires et exploitants Riverain direct Municipalité Autres personnes volontaires Services de l'Etat.	Résultat des études Choix possibles d'implantation Scénario retenu et proposition de mesures Choix du nom de la société de projet

\* Appel d'offre de la Commission de régulation de l'énergie  
\*\* Convention de raccordement

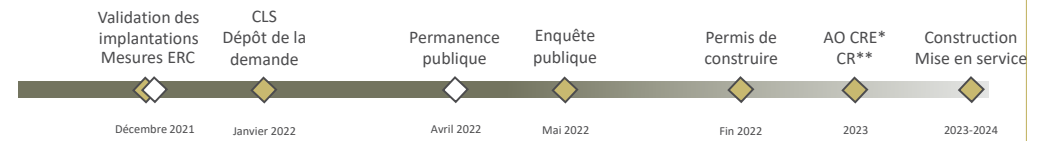
## Déroulement prévisionnel



Contenu du dossier	Nombre d'exemplaires
Dossier de demande Résumé non technique Etude d'impact dont notice d'incidence Natura 2000 Bilan de la concertation préalable Etude préalable agricole Attestation par un BE certifié dans le domaine des sites pollués ? Dérogation espèces protégées	Papier : ? Clés USB : ?

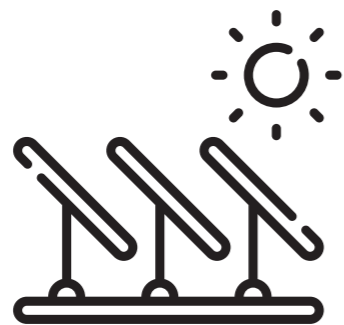
\* Appel d'offre de la Commission de régulation de l'énergie  
\*\* Convention de raccordement

## Déroulement prévisionnel



Candidature « cas 3 : ancien terrain faisant l'objet d'une pollution pyrotechnique »  
Attestation de la municipalité que le terrain est un ancien terrain militaire  
Rapport ERG attestant du caractère dégradé

\* Appel d'offre de la Commission de régulation de l'énergie  
\*\* Convention de raccordement



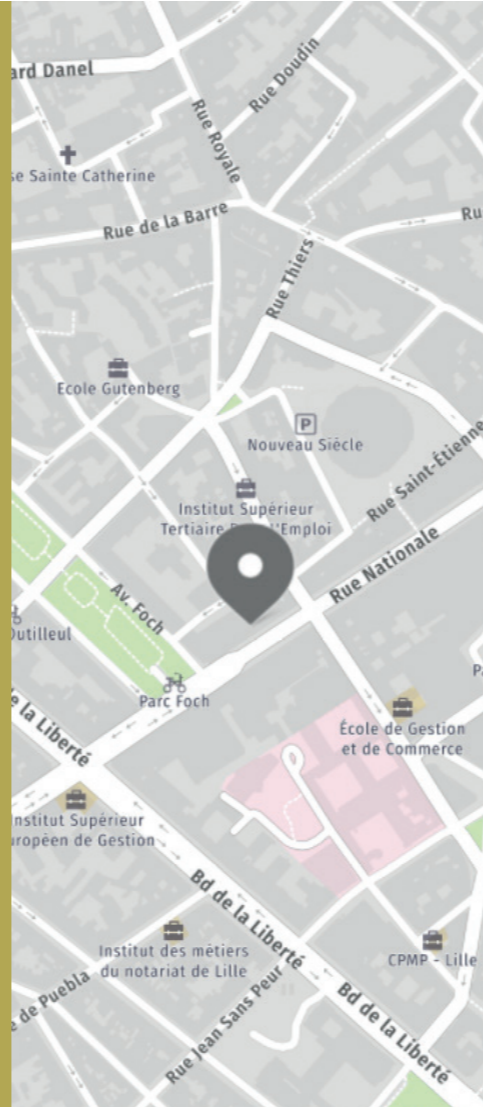
# PROJET DE PARC SOLAIRE

Commune déléguée de Borcq-sur-Airvault



RENEWABLE POWER

**rpGLOBAL**  
FRANCE



## **RP Global France**

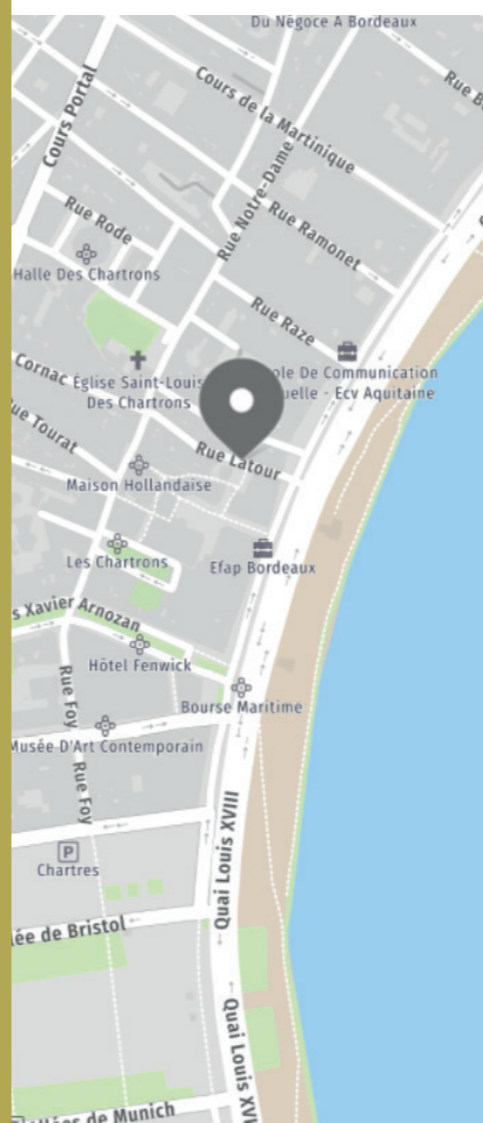
96 Rue Nationale

59000 Lille

Tel: +33 (0)3 20 51 16 59

E-mail: [contactfrance@rp-global.com](mailto:contactfrance@rp-global.com)

[www.rp-global.com](http://www.rp-global.com)



## **RP Global France**

### **Antenne Bordeaux**

Les Bureaux de la Cité Mondiale

23 Parvis des Chartrons

33000 BORDEAUX

E-mail: [contactfrance@rp-global.com](mailto:contactfrance@rp-global.com)

[www.rp-global.com](http://www.rp-global.com)